

**22 janvier 1996**

**Allocution sur le Fonds de l'autoroute de l'information**

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Peu de temps après avoir commencé à assumer mes fonctions de premier ministre, j'ai fait de l'autoroute de l'information une de mes préoccupations prioritaires. On me demandera sans doute en quoi je la trouvais si importante pour la classer en tête de l'interminable liste des sujets auxquels un premier ministre est confronté. C'est le caractère exceptionnellement dérangeant de ce nouveau médium de communication, son impact probable sur la société tout entière et les enjeux culturels, sociaux et économiques qui y sont attachés qui me l'on fait classer ainsi.

C'est aussi le caractère horizontal du sujet, l'impossibilité de le traiter correctement uniquement à partir de ses aspects économiques, culturels ou sociaux, et donc la nécessité de l'intégrer dans les responsabilités de l'exécutif lui-même, qui m'en ont rapproché. Je n'avais pas trouvé à l'intérieur de l'appareil gouvernemental une réflexion articulée sur les stratégies à mettre en œuvre pour favoriser un déploiement harmonieux de l'autoroute de l'information. Par ailleurs, il me semblait approprié d'associer à cette réflexion les meilleures compétences dans le domaine.

J'ai donc demandé à monsieur Louis Berlinguet, président du Conseil de la science et de la technologie, d'animer un comité consultatif chargé de me donner un avis, dans les meilleurs délais, sur une stratégie d'implantation, un plan d'action et des modalités de financement pour le développement de l'autoroute de l'information au Québec. Grâce à la diligence et à l'engagement de ses membres dans leur mission, le rapport du Comité consultatif sur l'autoroute de l'information m'a été remis au mois de juillet dernier. Ce rapport a été particulièrement bien reçu; il décrivait les conditions de succès de l'implantation de l'autoroute de l'information liées à six grands thèmes: le rôle d'usager modèle du gouvernement, le partenariat entre les institutions publiques et l'entreprise privée, l'égalité d'accès à l'autoroute, la préparation des citoyens à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information, la recherche et le développement.

Le Comité renforçait également ma conviction à l'effet que l'autoroute de l'information « aura une importance aussi considérable sur la société de demain que l'ont été les grandes avancées technologiques comme l'imprimerie, le téléphone, la télévision, l'automobile et ses autoroutes. » (Louis Berlinguet; Avant-propos, Inforoute Québec: Plan d'action pour la mise en œuvre de l'autoroute de l'information). Au mois d'août, j'ai présenté les conclusions du rapport Berlinguet et annoncé la création du Secrétariat de l'autoroute de l'information, dont le mandat s'inscrit dans la prolongation de celui du Comité consultatif. Les responsabilités confiées au nouveau Secrétariat comprennent la gestion du Fonds de l'autoroute de l'information, dont le fonctionnement avait auparavant été marqué de quelques hésitations. Le processus de choix des projets a été complété le 21 décembre dernier. Les 54 projets acceptés totalisent un montant de subventions de plus de 47 000 000 \$, pour des investissements anticipés de plus de 185 000 000 \$, soit quatre fois le montant des subventions accordées.

Les projets couvrent un large éventail d'activités qui reflètent bien les ambitions du Fonds. Certains des projets s'adressent au grand public (comme la câblodistribution interactive ou l'accès à Internet dans les bibliothèques), tandis que d'autres visent des services et des clientèles cibles (comme la téléformation en sylviculture ou les réseaux de télémédecine). D'autres projets permettront pour leur part d'établir des réseaux entre musées, entre écoles, entre PME. Certaines subventions renforcent des stratégies industrielles dans la technologie de transmission des données et le commerce électronique. Plusieurs projets ouvrent de nouvelles niches commerciales et de nouveaux modes d'expression culturelle par la navigation sur Internet et l'exploitation des possibilités du multimédia. Enfin, le Fonds a aussi favorisé la réflexion et l'innovation sur les aspects sociaux, institutionnels et juridiques de l'infrastructure.

En parallèle, le Secrétariat s'est attaché à la définition fine des objectifs et principes qui devraient guider le gouvernement dans ses actions à propos de l'autoroute de l'information. Pas plus tard qu'hier, le Conseil des ministres a entériné les orientations de base proposées par le Secrétariat. Six objectifs ont été énoncés: le développement économique et régional du Québec; la réalisation de gains de productivité dans l'appareil gouvernemental; le rayonnement du Québec et de l'expertise québécoise à l'étranger; une meilleure information aux citoyens, des services plus conviviaux et mieux adaptés aux conditions de vie et de travail; l'amélioration de l'éducation et le développement social; et, enfin, la promotion de la langue française et l'expression de la culture québécoise.

Trois grands principes nous guideront dans l'atteinte de ces objectifs: un accès universel et équitable, la protection de la vie privée et de la confidentialité des renseignements personnels et le respect des valeurs de notre société. 28 cibles ont été retenues. Elles devront se traduire par des actions concrètes. Et je peux vous dire que le secteur de l'éducation est au premier plan quant au développement de cette stratégie. Les grandes orientations de base sont rassemblées dans un document intitulé « Pour une stratégie de mise en œuvre de l'autoroute de l'information au Québec » qui sera éventuellement rendu public.

Dans les prochaines semaines, il appartiendra à tous les ministères et organismes publics de présenter un plan d'action propre à la concrétisation de ces orientations. Leurs travaux feront bien entendu l'objet de nombreuses consultations.

Le Québec sera ainsi doté d'une stratégie articulée pour participer à la mise en place de ce nouvel instrument collectif, dans le respect de ses valeurs fondamentales et dans l'intérêt de tous ses citoyens. Je suis particulièrement fier de ce résultat. Il y aura une phase II du Fonds de l'autoroute de l'information dont les modalités de fonctionnement restent à être déterminées et le seront, je l'espère, d'ici peu.

S'il est un domaine où les enjeux du développement de l'autoroute de l'information sont considérables, c'est bien celui de l'éducation. La société de l'information, c'est la société dans laquelle nos jeunes vont évoluer. Les prophètes de malheur parlent de retard irrécupérable en éducation, d'occasion manquée, de désinvestissement au niveau des équipements, en pointant à l'occasion les gens qui œuvrent dans le milieu. J'aurais tendance à parler davantage de « prudence » du milieu éducatif. D'ailleurs dans le document préparatoire à cette conférence, on peut lire que « plusieurs personnes rencontrées vont

même jusqu'à dire qu'il vaut mieux ne rien faire plutôt que de mal faire. Cette phrase peut surprendre mais je dirais qu'elle dénote avant tout une grande maturité. Je sais, vous savez, que nous avons choisi de faire ... et de bien faire. Cette rencontre que vous avez ces jours-ci est d'ailleurs une des belles manifestations de cette volonté.

Les signes à l'horizon ne mentent pas, la force du mouvement devient irrépessible. Si nous ne prenons pas rapidement le virage technologique, nous choisissons l'appauvrissement collectif. Mais, c'est nous qui devons maîtriser la route à prendre et la vitesse de croisière. L'inforoute, c'est un levier extrêmement puissant. Et le défi de l'autoroute se jouera principalement en éducation. Dans nos écoles, nos collèges et nos universités. Nous ne pouvons-nous payer le luxe de travailler avec les outils du passé. D'ici cinq ans, tous les étudiants et les enseignants, de quel niveau que ce soit, devraient pouvoir maîtriser les nouveaux outils, les faire leurs et pouvoir en suivre l'évolution.

Ayant cet horizon à l'esprit, je souhaite que l'on fasse de la rentrée scolaire de septembre 1996 une date mémorable. Mémorable pour nos élèves, leurs enseignants, leurs directeurs et l'ensemble de la communauté éducative du Québec, du primaire à l'université en passant par la formation des maîtres. Déjà à ce moment, des événements auront eu lieu, des nouveaux outils devront être en place. Des possibilités d'enrichissement extraordinaires s'offriront aux jeunes par les réseaux d'information mis à leur portée. Tout ce que le génie créateur de l'homme a inventé, a façonné, devient accessible. En musique, en arts, en histoire, en géographie, en sciences, en mathématiques, les connaissances de l'homme deviennent à la portée de tous. Et le plus formidable, c'est que c'est en temps réel.

Une petite recherche de deux minutes sur Internet concernant le Président François Mitterrand, m'indique qu'une centaine d'articles à son sujet et de multiples témoignages de condoléances se sont ajoutés depuis son décès survenu, le 8 janvier dernier. Où est l'Encyclopédie dans une bibliothèque qui peut nous informer aussi rapidement et aussi précisément? Il en est ainsi de ce qui est advenu de l'URSS depuis 1991 ou de tout autre événement majeur. Et les exemples pourraient se multiplier à l'infini. Les jeunes ne peuvent plus passer à côté d'une découverte scientifique, pour peu qu'ils s'intéressent à un sujet. Par le micro-ordinateur, les élèves pourront effectuer leurs travaux scolaires en maîtrisant d'abord le clavier, autant commencer comme il faut en même temps qu'on apprend à écrire, puis les logiciels outils, traitements de textes, chiffriers électroniques, bases de données, les mêmes que ceux qui sont utilisés dans le monde du travail. Ainsi, nos jeunes doivent, dans un horizon de deux à cinq ans, devenir compétents en ces matières. Ce sera un enrichissement incroyable, à partir du moment où une masse de gens maîtriseront ces outils.

Je lance ici un cri du cœur aux jeunes enseignants, à tous ceux qui ont le goût de créer, le goût de découvrir des savoirs nouveaux à chaque jour, le goût d'approfondir le cheminement qui mène l'enfant à la connaissance, le goût d'avoir du plaisir en classe avec leurs élèves. Il faut de l'audace, faire place à la créativité, lire avec les élèves, écrire avec eux, être un maître qui a le goût d'appuyer ses élèves, les soutenir, les encourager dans leur cheminement vers le savoir. Des maîtres qui ont la passion de l'éducation. L'enseignant peut utiliser le courrier électronique rendu accessible par l'inforoute. Cet outil, s'il est bien utilisé par des regroupements d'enseignants, leur permettra de sortir de l'isolement professionnel qui, trop souvent, est le lot de l'enseignant qui rencontre des difficultés sur un sujet donné ou dans

une circonstance particulière. Ils pourront eux aussi communiquer avec des collègues pour leur faire part de leurs succès, converser avec eux sur leur situation professionnelle et échanger sur leurs expériences pédagogiques.

L'arrivée des nouvelles technologies est aussi une occasion unique pour les enseignants de passer au deuxième souffle dans leur inlassable course de fond de 35 ou 40 ans en présence de jeunes qui n'en finissent pas d'être jeunes, septembre après septembre, et qui placent l'école en position concurrentielle avec le reste du monde extérieur. Il s'agit là, d'ailleurs, d'une situation qui est de plus en plus difficile à tenir année après année, les nouvelles technologies étant toujours plus accessibles à un nombre grandissant d'élèves.

L'école s'apprête à vivre une révolution profonde et pas seulement un changement anodin. Non, non, quelque chose de fondamental qui rejoint les élèves dans leurs apprentissages, les enseignants dans leur démarche d'enseignement et ce que j'appellerais la dimension communautaire de la formation. L'élève et l'enseignant, par la puissance de la technologie, ne sont plus isolés. On le voit déjà dans beaucoup de classes, où la communication s'établit par le courrier électronique d'un élève à l'autre, d'une classe à une autre ou à plusieurs autres classes, d'un pays à l'autre. Les uns et les autres peuvent échanger sur des thèmes relatifs à leur vie, mais aussi à leur histoire, à leur économie locale comme cela se fait déjà entre les élèves de 4e année d'une quarantaine de classes dans la région de Laurentides Lanaudière, et sur de multiples sujets scolaires dans leur dimension culturelle sociale ou scientifique. La venue des nouvelles technologies de l'information dans l'environnement de l'école sera accompagnée de programmes de formation et de perfectionnement destinés au personnel enseignant, aux professionnels non enseignants et au personnel de direction des écoles. Il faudra faire en sorte qu'ils en deviennent eux-mêmes des utilisateurs réguliers et qu'ils puissent avoir réfléchi à leur utilisation. Il n'y a pas d'autre moyen d'intégrer réellement les nouvelles technologies aux pratiques pédagogiques.

Il faudra aussi s'attaquer rapidement aux programmes de formation des maîtres pour y introduire la formation axée sur les nouvelles technologies de l'information et des communications et prendre en compte les retombées de ces dernières en regard du processus d'apprentissage. La maîtrise et l'appropriation par le personnel enseignant des nouvelles technologies de l'information, des outils de l'autoformation de l'information et l'intégration de ces outils au processus d'enseignement constituent la deuxième cible dans le domaine de l'éducation. Il faut apprendre toute sa vie, quand on choisit la profession d'enseignant: c'est la condition pour que nos élèves apprennent de nous, avec nous et entre eux.

Notre principal problème n'est pas la technologie, bien que nous soyons conscients de la nécessaire mise à niveau, mais l'intégration des nouvelles technologies dans la pratique de l'enseignement et la production d'une nouvelle génération de matériel didactique. Nous devons prendre acte et agir en conséquence. Comme je l'ai dit déjà dans une autre occasion, il faut donner accès à tous aux mêmes possibilités, la vie se chargera d'établir les différences. Il faut donner accès aux divers programmes qui s'offrent dans nos écoles, donner accès aux mêmes connaissances, aux mêmes ressources, aux mêmes possibilités d'ouverture sur le monde.

Comme tout bon pédagogue, le directeur ou la directrice d'établissement doit, pour sa part, accompagner son personnel dans ses apprentissages. Le défi est imposant; il s'avère donc nécessaire que le perfectionnement des maîtres se fasse dans le contexte de la maîtrise des outils en vue de refaçonner le cheminement didactique en les intégrant. Nous ne parlons pas d'une nouvelle matière, nous parlons de nouveaux outils qui ont un tel potentiel que nous ne pouvons plus les ignorer, sans risquer de marginaliser nos jeunes citoyens. Il faut compter sur le personnel de direction pour veiller à ce que le perfectionnement se fasse en ce sens. Voilà pourquoi, pour assurer le succès de ce vaste chantier, le personnel de direction doit être imputable du perfectionnement des maîtres et des compétences des élèves de leur école en matière d'utilisation des logiciels-outils dans leurs apprentissages et leurs travaux scolaires.

Septembre 1996 doit constituer une date importante pour l'exploitation directe de ces nouveaux instruments et de ces nouveaux outils que sont le microordinateur et l'autoroute.

Septembre 1998 sera davantage le moment de l'intégration de ces nouveaux outils, les uns les autres et suivra progressivement l'incorporation de ces outils aux démarches d'enseignement et d'apprentissage.

Une troisième cible, spécifique au domaine de l'éducation, a trait à la formation continue et à la téléformation. Deux objectifs sont sous-jacents à l'entreprise ainsi envisagée.

Le premier consiste à rendre disponibles sur l'ensemble du territoire du Québec les meilleurs cours possibles. Je sais d'ailleurs que déjà, parmi d'autres initiatives, des enseignants du collégial s'appêtent à offrir, par la voie des nouvelles technologies, de nouveaux produits sur le marché. Bientôt les étudiants de l'ensemble du Québec pourront suivre à distance des cours de japonais, par exemple, offerts dans une de nos institutions, en temps réel, donnés par le professeur le plus compétent situé n'importe où sur le territoire.

Deuxième objectif: le Québec doit devenir un producteur chevronné de cours sur l'autoroute. Si nous ne voyons pas venir le train, si nous sommes insensibles aux signes qui ne manquent pas, nous serons envahis par des cours et des programmes complets offerts par des collèges et des universités américains. Regardez de plus près, vous verrez qu'à chaque semestre les offres de cours se multiplient.

Le Québec est dans une situation privilégiée. Nous sommes la plus importante nation française en Amérique, ce qui constitue un avantage stratégique étant donné la créativité qui nous distingue aux plans culturel et technique. Si le Québec a su créer ces dernières décennies certaines des entreprises de communications les plus audacieuses et les plus innovatrices au monde, il faudra aussi qu'il s'affirme au chapitre du développement de matériels didactiques.

Ces matériels, tout en étant compatibles avec les programmes Québécois, devront ouvrir sur des apprentissages qui débordent ces seuls programmes. Ils doivent rejoindre l'intérêt de la francophonie en général, ce qui n'empêche pas qu'ils soient par ailleurs adaptés en anglais ou en une autre langue.

Notre caractère unique, les produits de notre histoire et de notre culture doivent aussi être l'objet de productions reflétant à la fois une dimension universelle et notre spécificité. Je pense à tout ce qui constitue notre patrimoine culturel et qui se retrouve dans des collections, des musées, des bibliothèques.

En conclusion, aussi puissants et présents qu'ils puissent être, il ne faudra jamais prendre les moyens pour des fins. Que nous parlions d'inforoute, d'utilisation des technologies, d'ajustement de programmes d'enseignement, d'ajout de programmes en informatique, d'achat de matériel informatique ou télématique, tous ces éléments périphériques à l'acte d'apprendre ne rendront pas l'élève plus compétent s'il n'y a pas, à la base, une relation maître/élève de qualité.

Le savoir, on peut bien dire qu'il est à la portée de la main, si tant est que l'élève est maintenant capable d'y avoir accès facilement et rapidement; mais ce savoir n'existe pas en soi. Il n'y a que les personnes qui savent. Pour exister et prendre forme, le savoir doit être reconstruit et réapproprié. L'enseignant demeurera le véhicule privilégié pour indiquer à l'élève le chemin didactique approprié et accompagner ce dernier dans sa recherche du savoir, du savoir-faire, du savoir-être.

Comme vous pouvez vous en rendre compte, puisque je parle à un auditoire averti, la mise en place de l'autoroute de l'information au Québec nécessite, pour l'éducation seulement, une infinité de maillages et d'interconnexions entre les professionnels de l'éducation de la langue, de la culture, de la création et de la production de matériels didactiques. Le déploiement de cette autoroute dans l'ensemble des secteurs d'activités où le citoyen entre en contact avec l'appareil de l'État prendra une ampleur incomparable. Les enjeux pour le développement économique, social, culturel et linguistique constituent une occasion que le Québec doit saisir.

Le XXI<sup>e</sup> siècle sera le siècle du savoir. Nos élèves doivent être placés sur l'autoroute du savoir rapidement et en utiliser les instruments pour les mettre au service de leurs études. L'éducation doit être, plus que jamais, notre meilleure valeur ajoutée. L'école de la réussite, c'est avant tout l'école de l'intérêt, voire de la passion. Il faut prendre les dispositions pour que ce soit vrai. Il ne faudrait surtout pas faire exprès pour manquer les rendez-vous.

Merci.